



## Application de la loi EGalim : 1 menu végétarien par semaine

Chers parents,

Les états généraux de l'alimentation (EGalim) se sont réunis en 2017. A l'issue de cette assemblée réunissant toutes les parties prenantes du secteur alimentaire, il a été décidé que les restaurants scolaires devraient proposer aux enfants un menu végétarien par semaine.

Il s'agit d'un menu composé d'un plat dont la viande ou le poisson a été remplacé par des oeufs, des produits laitiers ou des aliments apportant des protéines végétales.

Cette mesure sera mise en oeuvre dans les cantines des écoles saint-gilloises à compter du mois de décembre.

Le repas végétarien sera représenté dans le tableau des menus par le logo suivant :



Le Maire, Michèle LERNOUT